

Tutoriel plateforme SYRELI



Création d'un compte

01 octobre 2024

Avant toute utilisation de la Plateforme SYRELI nous vous invitons à consulter les différentes rubriques à votre disposition et notamment : Règlement, Tarifs, Vos données, Cookies, Infos éditeurs, C.G.U.

Accueil

Bienvenue sur la plateforme de résolution de litiges SYRELI de l'Afnic. Cette procédure permet à toute personne (physique ou morale) de récupérer un nom de domaine ou bien d'en obtenir la suppression selon les conditions définies aux articles L.45-2 et L.45-6 du Code des Postes et des Communications Electroniques (CPCE).

Si vous estimez qu'un nom de domaine entre dans les cas prévus à l'article L.45-2 du CPCE et que vous disposez d'un intérêt à agir, la procédure SYRELI est peut-être faite pour vous.

Avant de vous lancer, consultez son [règlement](#) et enrichissez-vous des [jurisprudences](#) déjà parues.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de bien vouloir utiliser le [formulaire de contact](#).

Se connecter

Email

Mot de passe

Se souvenir de moi

Se connecter

[Vous avez perdu votre mot de passe ?](#)

Première utilisation

Vous n'avez pas encore de compte ?
Créez-le en cliquant sur le bouton ci-dessous :

Créer un compte

Pour créer un compte, cliquez sur « créer un compte » dans l'encadré « Première utilisation ».

Première utilisation

Vous n'avez pas encore de compte ?
Créez-le en cliquant sur le bouton ci-dessous :

Créer un compte

Vous accédez au formulaire de création de compte.

Création de votre compte

Informations de connexion

(*) : champs obligatoires

Votre email *	<input type="text"/>
Mot de passe *	<input type="password"/>
Confirmez votre mot de passe *	<input type="password"/>

Renseignez les champs obligatoires marqués d'un astérisque et cochez la boîte certifiant que vous avez pris connaissance des conditions d'utilisation du service et que vous les acceptez.

Puis, cliquez sur « enregistrer ».

J'ai pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation du service et je les accepte.

La plateforme vous informe que votre compte a bien été créé et qu'un courriel vous a été adressé pour activer définitivement votre compte.

Confirmation de votre compte

Un email a été envoyé à l'adresse [courriel]

Merci de suivre les instructions contenues dans l'email pour rendre votre compte opérationnel.

[Accueil](#)

Dans votre messagerie électronique, vous recevez un courriel de webmaster Afnic dont l'objet est « Ouverture d'un compte sur la plateforme SYRELI ».



Il vous suffit de cliquer sur le lien d'activation qui y figure pour finaliser l'opération.

Vous êtes alors redirigé vers la plateforme laquelle vous confirme l'activation de votre compte.



En retournant à la page d'accueil de la plateforme: <https://www.syreli.fr> et après connexion, vous aurez accès à l'écran ci-après vous permettant de :

- Déposer une demande (uniquement pour les Requérants)
- Répondre à une demande (uniquement pour les Titulaires)
- Accéder à vos dossiers (Requérants et Titulaires)



Pour chacun des profils, un tutoriel est fourni dans la rubrique « Ressources ».

Nous espérons que ce tutoriel vous a été utile. N'hésitez pas à nous faire part de vos retours et observations à syreli@afnic.fr.